

Saint Jean d'Angély, le 20
janvier 2016

Madame, monsieur,

Au nom du Kayak Club Angérien, j'ai le grand plaisir de vous convier à l'**Assemblée Générale 2016** qui se tiendra le :

VENDREDI 10 FÉVRIER 2017
À 18 H 30
À LA
CDC VALS DE SAINTONGE
55 RUE MICHEL TEXIER
SAINT JEAN D'ANGÉLY

L'ordre du jour comprendra les points suivants :

1. Bilan moral
2. Bilan d'activité
3. Bilan financier
4. Vote du budget prévisionnel 2017
5. Election du conseil d'administration
6. Questions et interventions de l'assistance.

A l'issue de cette assemblée, une auberge espagnole récompensera les présents.
Chacun apporte quelques grignoteries pour le plaisir de partager.

La présidente,
Audrey SCHMISSER